



**HAL**  
open science

# Pédagogie corporelle et institution catholique au royaume de France : l'Ecole royale militaire de Sorèze à la fin de l'Ancien régime

Serge Vaucelle

► **To cite this version:**

Serge Vaucelle. Pédagogie corporelle et institution catholique au royaume de France : l'Ecole royale militaire de Sorèze à la fin de l'Ancien régime. Universidad Católica San Antonio de Murcia. Cuerpo y Espiritu. Deporte y Cristianismo en la Historia, 11, Universidad Católica San Antonio de Murcia, Servicio de Publicaciones, pp.361-400, 2021, Colección Ensayo, 978-84-18579-95-0. hal-03360604

**HAL Id: hal-03360604**

**<https://hal.science/hal-03360604>**

Submitted on 16 Jul 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Serge VAUCELLE (Université Toulouse 3 - CRESCO)**

Ce texte est initialement édité dans :

**VAUCELLE Serge, « Pédagogie corporelle et institution catholique au Royaume de France : l'École Royale Militaire de Sorèze à la fin de l'Ancien Régime »,** in CARBÓ Juan Ramón (ed.), *Cuerpo y Espíritu, Deporte y Cristianismo en la Historia*, Colección Ensayo n°11, UCAM, Murcie, 2021, pp. 361-399.

### **Pédagogie corporelle et institution catholique au Royaume de France : l'École Royale Militaire de Sorèze à la fin de l'Ancien Régime**

#### **Introduction**

C'est au sein d'une abbaye bénédictine du sud-ouest de la France, dans la province du Languedoc entre la ville de Toulouse et celle de Narbonne, que se situe l'École de Sorèze. A la fin de l'Ancien régime, les programmes pédagogiques de cet établissement catholique eurent une réputation qui dépassait toutes les frontières. En effet, l'École Royale Militaire de Sorèze était une institution religieuse réputée pour avoir fonctionné sur plusieurs siècles comme un « laboratoire pédagogique »<sup>1</sup> en France, à une époque pourtant marquée par l'ambition d'une « réforme impossible »<sup>2</sup> en comparaison du système éducatif universitaire plus traditionnel.

Sorèze est une petite bourgade qui se situe à une soixantaine de kilomètres de Toulouse, sur les contreforts de la Montagne Noire. Un monastère y voit le jour entre le VIII<sup>e</sup> et le IX<sup>e</sup> s. à l'époque de Pépin-le-Bref. Résistant à de nombreuses attaques et brigandages en 814 puis en 903, cette institution catholique qui porte le nom de « Ste Marie de la Sagne » subit une série de démolitions, puis est reconstruite après le passage dévastateur des Sarrazins. Elle prend alors le nom de « Notre Dame de la Paix » en 1273. Dans les années 1571/1573, l'abbaye est cette fois pillée puis démolie par les Calvinistes lors d'un épisode relativement violent des « guerres de religion » dans le Languedoc. Après cette période, le sanctuaire religieux est progressivement occupé par des moines de l'ordre de St Benoît qui entreprennent lentement de redresser le lieu entre 1634 et 1642, date à laquelle l'ordre des Bénédictins est affilié à la congrégation de St Maur.

Il faut attendre 1682 pour que s'ouvre un petit établissement scolaire, un séminaire réservé aux enfants du village. On y accueille également les gentilshommes

---

<sup>1</sup> Munier, M.-O. (2002). *L'Abbaye-école de Sorèze : un laboratoire pédagogique dès le XVIII<sup>e</sup> siècle*. Sorèze : Syndicat mixte.

<sup>2</sup> Julia, D. (1983). « Une réforme impossible : le changement de cursus dans la France du 18<sup>e</sup> siècle ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, (47-48), pp. 53-76.

peu fortunés de la région. L'ambition des moines éducateurs est d'éclipser l'aura de l'Académie protestante de Montauban (à 110 km) qui jouit alors d'une forte réputation, mais qui a été contrainte de s'exiler dans la petite cité de Puylaurens (située à 17km de Sorèze) en 1660 après une émeute violente entre écoliers catholiques et protestants. Même s'il n'y a que peu d'académies protestantes au Royaume de France à cette époque, certaines sont cependant présentes dans le sud du territoire (Nîmes, 1561 ; Orthez, 1566 ; Orange, 1573 ; Sedan et Montauban, 1579 ; Montpellier, 1596 ; Die, 1596 ; Saumur, 1599). Dans ces établissements réformés, l'éducation se fait principalement en français (même si on y enseigne également latin, grec et hébreu) pour suivre un enseignement philosophique et théologique, de grammaire et de rhétorique. L'ambition éducative des moines de Sorèze est donc très forte. Elle entre à la fois en concurrence avec la réputation des académies voisines et s'institue en opposition avec le programme traditionnel des Facultés des Arts des universités<sup>3</sup>. Ces universités sont en réalité les héritières des « écoles cathédrales » ou « écoles mages » (*majores scholae*) très réputées tout au long du Moyen Âge. Dans ce contexte, et malgré une ambition démesurée, le poids du projet éducatif sorèzien mérite d'être étudié avec précision.

A la même époque, au sein des paroisses catholiques dans les villes du royaume, de nombreuses « petites écoles » enseignent les rudiments de la lecture et de l'écriture à quelques enfants de la population urbaine, insistant sur le rôle déterminant de l'apprentissage de la signature<sup>4</sup>. A proximité de l'évêché, des séminaires proposent également un enseignement en latin dans les collèges religieux des villes. A Toulouse, le nombre de ces institutions est important, avant qu'une réforme au XVII<sup>e</sup> siècle ne tente de réunir tous ces petits collèges urbains sous la coupe des Doctrinaires ou des Jésuites dans deux établissements de référence. Au même moment, des « écoles charitables » voient le jour en se développant généralement autour de la personnalité charismatique d'un régent (par exemple, Charles Démia et la *Compagnie de St Sacrement*, Jean-Baptiste de la Salle et le collectif des *Frères des Ecoles Chrétiennes*)<sup>5</sup>. Cette diffusion est encouragée par le pouvoir royal qui entend scolariser mais surtout catholiciser les régions protestantes.

Plus rare pourtant est l'existence de la « maison d'école » rurale qui s'observe parfois dans les villages. On découvre donc une inégalité territoriale en matière de scolarisation de la population (en particulier dans les zones enclavées ou montagneuses) même si certaines vallées des montagnes occitanes, les plaines agricoles

---

<sup>3</sup> On y enseigne en latin les « 7 arts libéraux » médiévaux du *trivium* (grammaire, rhétorique, dialectique) et du *quadrivium* (musique, arithmétique, astronomie, géométrie).

<sup>4</sup> Astoul, G. (1992). « L'alphabétisation en Haut-Languedoc au XVIII<sup>e</sup> siècle ». *Annales du Midi*, 104 (n°198), pp. 175-194. Furet, F et Ozouf, M. (1977). *Lire et écrire*. Paris : Minuit.

<sup>5</sup> S. n. (1645). *Ecole paroissiale ou la manière de bien instruire les enfants*, Paris : Targa. Démia, Ch. (1668). *Remontrances pour l'établissement d'écoles chrétiennes pour l'instruction du pauvre peuple*. Lyon : Obier.

La Salle, J.-B. de (1720). *Conduite des écoles chrétienne*, Avignon : Maurice-Auguste. *Les règles de la bienséance et de la civilité chrétienne*, Vannes : Enfants Galles.

Sicard, G. (2007). « La pédagogie dans l'enseignement élémentaire en France au XVIII<sup>e</sup> siècle ». In Munier (M.-O.) (sous la direction de), *De l'antiquité à nos jours : histoire et méthodes de l'enseignement* (pp. 139-146). Albi : PCUC.

et le cordon littoral peuvent être favorisés. Mais ce constat est encore plus défavorable à la situation de Sorèze quand on considère précisément la société d'Ancien régime dans sa dimension confessionnelle : « maximum de Huguenots, maximum d'écoles »<sup>6</sup>. A partir 1685, la Révocation de l'Edit de Nantes interdit les écoles et académies protestantes qui sont progressivement fermées, en faveur d'une politique de reconquête de la sphère scolaire par les autorités catholiques. Les Edits royaux ultérieurs - du 13 décembre 1698, du 14 mai 1724 - s'expriment favorablement en matière de scolarisation et tentent cependant de promouvoir un enseignement des populations. C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre l'installation des moines de la congrégation des Bénédictins de St Maur à Sorèze en 1638, puis l'ouverture d'une structure d'enseignement rénovée en 1682.

### 1 - De l'école au Collège Royal Militaire

En cette fin de XVII<sup>e</sup> siècle, l'Abbaye propose donc généreusement une petite école pour les villageois, ainsi qu'un collège qui accueille 24 gentilshommes parmi les moins fortunés de la province. Cette nouvelle structure se dynamise dès le départ dans une forme de concurrence avec l'académie réformée voisine installée à quelques lieues. Mais en 1685, la fermeture de l'Académie de Puylaurens – alors qualifiée de « Genève du haut Languedoc » - libère l'école catholique de cette exigence d'excellence. Malgré ce contexte qui pourrait s'avérer favorable, l'école rencontre les premières difficultés liées à la désaffection d'une partie de ses élèves. Les contraintes budgétaires, une épidémie de peste ainsi que le coût lié à l'entretien des bâtiments conduisent à la fermeture quasi totale de l'école pour une longue période - 32 ans de travaux entre 1722 et 1759. Seuls, quelques élèves du village continuent à assister aux enseignements des abbés. Les débuts de l'école de Sorèze s'avèrent ainsi très chaotiques, dans cette région rurale du Languedoc où s'exerce une nouvelle concurrence, celle qui met l'école bénédictine en tension avec les nombreux collèges urbains de Toulouse, Montauban, Castres, Carcassonne ou Montpellier. Pourtant, de nouveaux bâtiments voient progressivement le jour autour de l'abbatiale. Un théâtre est construit à proximité des bâtiments conventuels, ainsi que de nouvelles salles de cours. Le projet éducatif est relancé.

A l'occasion de la réouverture de l'école le 15 janvier 1759, le nouveau prieur de l'école - Dom Victor de Fougeras, tout juste arrivé en 1757 de l'abbaye tourangelles de Marmoutier où le chapitre de l'ordre mauriste s'était installé - applique un *Plan d'éducation* rénové. Il tente de rentabiliser son établissement en recrutant plus de pensionnaires issus de l'aristocratie provinciale, pour une formation ambitieuse, alors que le prix de la pension annuelle s'élève à 700 livres. Dans ces conditions, l'attractivité de l'Ecole ne cesse de croître. La sphère de recrutement de l'institution s'élargit pour dépasser les limites du Languedoc ou de l'Aquitaine et englober Cévennes, Pyrénées, Saintonge, Antilles, royaume d'Espagne<sup>7</sup>. Dans le programme pédagogique repensé que

---

<sup>6</sup> Laget, M. (1971). « Petites écoles en Languedoc au XVIII<sup>e</sup> siècle ». *Annales, ESC* (n°26), pp. 1398-1418.

<sup>7</sup> Fougeras, Dom V. (1764). *Plan d'éducation exécuté avec succès par les bénédictions de la Congrégation de St Maur*. Pau.

Dom Fougeras publie en 1764, les mathématiques (algèbre, arithmétique, géométrie), l'enseignement des fortifications, la physique expérimentale à partir de 1768, puis l'astronomie ou la chimie (ce qu'il nomme alors « la physique particulière ») prennent toute leur place<sup>8</sup>. L'histoire naturelle fait également son apparition (en 1775), confirmant une évolution permanente de la pédagogie locale, comme cela s'observe à l'étude des programmes scolaires édités à Sorèze entre 1758 et la période révolutionnaire. A son inauguration, l'école accueillait 70 élèves et 40 externes du village ; elle voit son effectif s'élever à plus de 220 élèves en 1771. Parmi eux, plus de 170 avaient le titre de gentilhomme. Les élèves dépasseront le chiffre de 400 en 1790. Dans ce contexte expansionniste, la spécificité particulièrement remarquable de la pédagogie sorèzienne – outre la part très importante accordée aux sciences - concerne la place des langues et des lettres. Dès les petites classes, la langue française côtoie les langues mortes – grec et latin – les langues vivantes – anglais, allemand, espagnol puis italien en 1775 - ou encore les belles-lettres, l'histoire et la géographie. En 1763, il devient possible d'intégrer un cursus « moderne » sans latin, ce qui est une révolution pédagogique majeure. L'utilisation auprès des élèves de 6 ou 7 ans d'âge du *Bureau typographique* inventé par Louis Dumas en 1720 permet encore d'innover en proposant dès le plus jeune âge un apprentissage ludique de la lecture à partir de cartes à jouer. Cela transforme l'enseignement du français et ouvre vers de véritables expérimentations pédagogiques<sup>9</sup>.

C'est en 1776 qu'une réforme de la formation des cadres de l'armée est engagée par Louis XVI et son ministre de la Guerre le Comte de St Germain. Face à ces nouvelles perspectives, l'abbaye de Sorèze revendique le label de « Collège royal & militaire »<sup>10</sup>. Déjà en 1751, une « Ecole royale militaire » avait été créée à Paris pour « former solidement les 500 futurs officiers d'une armée moderne ». Une pédagogie à base de formation scientifique (mathématiques, physique, mécanique hydraulique, géographie, topographie, fortifications) et d'exercices militaires était alors offerte aux jeunes aristocrates, en remplacement des anciennes méthodes d'éducation du courtisan qui fonctionnait dans les académies nobiliaires. Peu après, le collège jésuite de La Flèche – créé sous Henri IV en 1603 - était rénové en 1764 pour préparer l'accès à l'école parisienne. En 1776 cette fois, c'est toute une réorganisation du royaume qui est envisagée en matière de formation des élites guerrières<sup>11</sup>. Dix, puis douze « Collèges

---

Ferté, P. (2001). « Géographie du recrutement du collège de Sorèze (1767-1790) : un rayonnement colonial international ». In Munier, M.-O. (sous la direction de), *Sorèze, l'intelligence et la mémoire d'un lieu* (pp. 123-139). Toulouse : PUSST.

Chartier, R. Compère, M.-M. Julia, D. (1976). *L'éducation en France du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècles*. Paris : Sedes.

<sup>8</sup> Astoul, G. (2001). « L'enseignement des mathématiques et des sciences à Sorèze ». In Munier, M.-O. (sous la direction de), *Sorèze, l'intelligence et la mémoire d'un lieu* (pp. 193-208). Toulouse : PUSST.

<sup>9</sup> Grandière (M). « Louis Dumas et le système typographique (1728-1744) ». *Revue Histoire de l'éducation*, n° 81, 1999. pp. 35-62.

<sup>10</sup> Julia, D. (2001). « L'enseignement dans les écoles royales militaires au cours de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle ». In Munier, M.-O. (sous la direction de), *Sorèze, l'intelligence et la mémoire d'un lieu* (pp. 73-89). Toulouse : PUSST.

<sup>11</sup> S. n. (1782). *Recueil des édites, déclarations, ordonnances, arrêts et règlements concernant l'Ecole royale militaire*. Paris : Imprimerie royale. Voir tout particulièrement

royaux et militaires » sont créés dans des institutions déjà existantes, dont l'abbaye école de Sorèze. Ces collèges, initialement formés par diverses congrégations religieuses à travers les provinces du royaume (la moitié est tenue par des bénédictins mauristes : Auxerre, Beaumont-en-Auge, Pontlevoy, Rebais, Thiron ainsi que Sorèze) se voient confier une nouvelle mission. Ils se doivent d'accueillir une cinquantaine de jeunes aristocrates devenus « boursiers du roi » pendant six années de formation. « En les mêlant avec des enfants des autres classes de citoyens », l'objectif est de leur « apprendre à considérer sous un point de vue juste tous les ordres de la société » (p. 83). Mais l'étude des programmes d'éducation qui sont développés dans les onze autres établissements royaux n'apporte pas la preuve de la mise en œuvre ni de la diffusion d'une pédagogie totalement unifiée. En particulier, le site de Sorèze demeure totalement original en matière de formation corporelle des élèves. Ici, les Bénédictins, qui avaient une antériorité en promouvant un plan d'éducation particulier, poursuivent une expérimentation initiée avec succès depuis le début du XVII<sup>e</sup> siècle. Plus encore, ils vont traverser les encombres historiques de la Révolution et perpétuer un modèle éducatif particulièrement inédit pour l'époque. Cette ambition sera poursuivie ultérieurement à l'arrivée du « Tiers-ordre enseignant » dominicain au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle sous la direction charismatique du Père Henri-Dominique Lacordaire. C'est donc en cette fin de XVIII<sup>e</sup> siècle que l'école de Sorèze, devenue « Ecole royale militaire », se voyait confier l'éducation de cinquante élèves gentilshommes dont les pensions étaient payées par le roi selon le règlement du 28 mars 1776.

## **2 - Tradition aristocratique et pédagogie des jeux d'exercices**

Un des aspects les plus marquants de l'orientation prise par l'enseignement sorèzien demeure la place accordée aux exercices du corps dans cette pédagogie du second XVIII<sup>e</sup> siècle. Certes, les élèves reçoivent une formation qui s'inspire du contenu des anciennes académies nobiliaires, les « écoles de noblesse » des siècles précédents. Dans une certaine forme de perpétuation de la tradition, on éduque les élèves aux « arts académiques » et autres « jeux d'exercices », tout particulièrement dans le domaine des « exercices militaires » et de « l'escrime »<sup>12</sup>. Cela s'inscrit en conformité avec les usages visant à former l'élite de la société aristocratique d'Ancien régime, et cela commence avec les arts musicaux ou chorégraphiques.

La « musique » vocale et instrumentale est systématiquement enseignée par les moines. Parallèlement, un enseignement de la « danse » et du « ballet » est assuré par un maître à danser. Douze maîtres à danser se succèdent ainsi à l'Ecole entre 1760 et 1800<sup>13</sup>. Ces enseignants – au nombre de deux en 1773, sont trois en 1790, puis quatre en

---

le « Règlement du 28 mars 1776 concernant les nouvelles Ecoles royales militaires », pp. 77-104.

<sup>12</sup> Vaucelle (S), *L'art de jouer à la cour*, thèse, EHESS, Paris, 2004.

<sup>13</sup> Le plus ancien maître de danse de l'Ecole est le Sieur Marchant (1761-1766), puis viennent Messieurs Blache, Laporte, Capus, Charensac, Poirier, Morand, Nicolini, Dufour, Pitrot, Potard, Brullot... En 1804, ancien danseur de l'Opéra et maître de ballets des théâtres de Rouen, Limoges et Bordeaux, M<sup>e</sup> Guingret propose la réalisation de « divertissements mêlés de pas de caractère ». A partir de 1821, les élèves n'exécuteront

1801 – s’organisent pour transmettre leur art aux élèves. Ils orchestrent de nombreux ballets lors des représentations annuelles qui se déroulent sous forme d’intermèdes à l’occasion de la cérémonie de remise des prix devant le public des parents. Cette manifestation qui prend le nom d’*Exercices littéraires* (1761-1771) ou *Exercices publics* (1772-1855) est généralement organisée au cours des premières journées du mois de septembre. Les thèmes des divertissements sont parfois précisés dans les recueils : on y observe un joyeux mélange d’opéra comique, de spectacles féériques à l’inspiration antique ou militaire<sup>14</sup>. Autant de représentations qui se déroulent à l’intérieur du théâtre de l’Ecole en fin de journée lors des *Exercices*, et qui semblent emporter l’adhésion du public, de l’entourage des élèves et de leurs familles. Cependant, si la pratique de la danse demeure encore une activité jugée comme utile à la formation du gentilhomme, elle est plutôt perçue comme un intermède entre les exercices solennels des élèves lors des cérémonies de fin d’année que comme une véritable discipline d’enseignement scolaire : elle ne donne pas lieu à la distribution du moindre prix pour les meilleurs danseurs.

Il en est différemment de la pratique de l’équitation ou du « manège », proposés dans le parc de l’école dès 1761. A partir de 1767, c’est sous la responsabilité du Sieur Laugier, ancien officier des Dragons, que ces exercices équestres ont lieu. Les plans de l’école en 1779 permettent de situer la présence d’un « manège ouvert » de plein air - une carrière d’équitation - qui accueille les évolutions collectives<sup>15</sup>. En 1789, un nouvel édifice est construit à proximité de l’ancien séminaire pour accueillir cette fois un « manège couvert » réservé à l’art équestre<sup>16</sup>. Il servira tout au long du siècle avant d’être transformé en établissement de bains vers 1880. En fonction de leurs résultats scolaires, les élèves ont la possibilité de faire des reprises supplémentaires, encadrés par quelques maîtres d’équitation réputés : Laugier (1767-1777), De Goursac (1780-1790), D’Arenx (1804-1822), De Froidefond (1826-1850)<sup>17</sup>. A l’inverse, les leçons peuvent être supprimées en cas de mauvais résultats. Mais l’activité équestre est suspendue après la Révolution, suite au départ des religieux entre 1791 et 1800. Une véritable « Ecole d’équitation » n’est relancée qu’en 1801, à partir d’une vingtaine de montures que l’établissement vient d’acquérir – dont 8 sont issues d’une dotation « du gouvernement »

---

plus des ballets hérités des modes anciennes mais des « danses de société » sous la conduite des maîtres Cazabon et Alexandre.

<sup>14</sup> « *Le rosier de l’amour*, ballet anacréontique en un acte ; *Picus et Canente*, ballet féerie en deux actes ; *Les Pirates vaincus*, ballet mêlé de combats, en deux actes ». *Exercices*, (1802), p. 157.

<sup>15</sup> Cet espace recouvre une surface de 60m par 30m environ. Situé à l’origine aux abords immédiats des bâtiments d’éducation, le manège est par la suite déplacé vers la carrière actuelle de dimension analogue. Un « gymnase » ouvert le remplace pour les exercices de la gymnastique à partir de 1848. Des agrès sont progressivement édifiés à cet emplacement. Ils semblent dater du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et sont antérieurs à l’obligation réglementaire d’intégrer la gymnastique au sein des programmes scolaires des années 1880.

<sup>16</sup> Pousthomis-Dalle, N. *L’abbaye de Sorèze*, thèse Université de Toulouse, 1983.

<sup>17</sup> Une dizaine de maîtres d’équitation se succèdent au sein de l’école entre 1767 et 1850 : Laugier, De Seine, De Rivecamp, de Goursac, Fontès, De Murtin, Colsenet, Matthieu D’Arenx, Du Meige, De Froidefond, Henri.

venant des haras de l'Etat<sup>18</sup>. Ces chevaux permettent l'éducation équestre des plus grands élèves, de ceux qui se destinent au recrutement dans les grandes écoles de la nation. Un règlement en date de 1804 indique que 100 élèves reçoivent chaque année les leçons d'équitation dans le manège ou dans la carrière extérieure sous la direction de l'écuyer de l'école. Les chevaux sont présentés à l'occasion des *Exercices* de fin d'année. Lors de ces exhibitions, et à chaque fois qu'on « voudra faire paraître le manège en parade », les élèves doivent revêtir « l'habit de manège »<sup>19</sup>. Le contenu des représentations n'est cependant pas très explicité dans les récits des démonstrations annuelles que constituent les cahiers d'*Exercices*. Il faut retenir que l'examen du « manège » était organisé à partir de 1775 comme faisant partie des « exercices du corps »<sup>20</sup>, les élèves étant répartis en plusieurs classes en fonction de leur maîtrise équestre. Initialement, cet enseignement ne donnait pas lieu à la délivrance du moindre prix lors des cérémonies solennelles, mais la reprise d'une école d'art équestre au début du XIX<sup>e</sup> siècle est l'occasion de relancer un tournoi afin de décerner un prix d'équitation : les épreuves de « la course des têtes et de la bague » s'organisent sous forme de carrousels<sup>21</sup>. Ce genre de manifestation prend de l'ampleur vers 1815, avant d'arborer le label des « exercices gymnastiques », puis d'être intégré aux « arts militaires » qui évaluent les élèves pour « les prix de bague, de tête, de dard »<sup>22</sup>. En 1843, ce sont deux prix « de course » et « de tenue » qui sont délivrés. Il faut dire que le regard porté sur l'activité est en train d'évoluer, en même temps qu'on en parle comme d'un nouvel « art d'agrément » (1846). « L'Equitation ne doit plus être considérée par les parents comme un simple exercice de Gymnastique, mais comme un des arts les plus utiles à l'homme, par les nombreux services qu'il peut en retirer. Comme exercice du corps, aucun n'est plus salubre, plus propre à développer les forces du jeune homme, à lui donner de la

---

<sup>18</sup> Les recueils n'évoquent plus que 16 chevaux à partir de 1810.

<sup>19</sup> *Règlements organiques de l'Ecole de Sorèze*, Toulouse, an XII (1804/1805), p. 72.

« Les pères de famille savent depuis longtemps quelles ressources offre l'Ecole de Sorèze pour cette partie essentielle de la Gymnastique : des écuries richement peuplées et soigneusement entretenues ; un beau manège couvert, pour prendre les leçons en temps de pluie ; une carrière ombragée de grands arbres, pour manœuvrer en plein air quand le temps le permet. Aussi ce genre d'exercice présente-t-il un vif attrait aux jeunes élèves parvenus aux dernières années de leur cours d'études ». *Exercices*, (1841), p. 80.

<sup>20</sup> *Exercices*, (1775), p. 93. En 1804, les exercices d'équitation ont lieu le quatrième jour des *Exercices publics* : ils figurent au programme des affiches de l'école.

<sup>21</sup> *Exercices*, (1803), liste des élèves, p. 7. Les premiers lauréats sont Favereau, Frichou 1, Poudens. 28 élèves étaient présentés au cours de deux tournois, ainsi que 10 remplaçants. 110 élèves ont suivi l'enseignement de Colsenet et De Murtin au sein des quatre classes d'équitation de l'année scolaire 1802-1803.

*Exercices*, (1821), p. 202. Il s'agit d'évolutions équestres individuelles ou collectives au cours desquelles le cavalier tente de récupérer un anneau suspendu et tenu pour cible d'un coup de sa lance (course de bague). Il s'agit également de percuter un mannequin (quintaine) ou une tête de mannequin figurée (course des têtes) avec différentes armes (lance, javelot, dards, épée, sabre, parfois pistolet - ou fusil comme en 1846). Ces jeux d'exercices sont organisés sur la carrière sous forme de tournois, parfois enchaînés au cours d'un cheminement qui prend alors le nom de carrousel. Une épreuve nécessite l'usage d'un « sauteur ».

Clare, L. (1983), *La quintaine, la course de bague et le jeu des têtes*, Paris : CNRS.

<sup>22</sup> *Distribution solennelle des prix*, (1841), p. 16.



souplesse et de la grâce. Aujourd'hui que ce noble art, si longtemps négligé, semble reprendre faveur en France, l'École de Sorèze peut, comme autrefois, soutenir avantageusement la comparaison avec les autres Etablissements où il est enseigné, par le nombre de ses chevaux, la beauté de ses Ecuries, de ses Manèges couvert et découvert, et par la manière dont les leçons y sont données »<sup>23</sup>. Cet « art d'agrément des plus dispendieux (...) qu'on ne trouve qu'à grands frais dans les grandes villes »<sup>24</sup>, durera jusque dans les années 1860, positionnant l'établissement catholique à la pointe des institutions de formation des élites de la nation par l'utilisation de contenus pourtant relativement traditionnels. « Nous savons ce que (l'homme) devient par l'éducation intellectuelle, la seule qu'on ait pris jusqu'à présent en sérieuse considération », explique l'ancien médecin de l'école qui se voit confier la rédaction d'un *Plan d'organisation nationale* pour les Collèges royaux en 1838. « Mais la nature nous avertit à sa manière du danger d'oublier l'éducation physique. Ce n'est pas seulement un être incomplet que fera l'un de ces systèmes à l'exclusion de l'autre ; c'est, dans bien des cas, un être dégradé qui, par sa faiblesse, s'isole de la société »<sup>25</sup>. La solution préconisée ne peut être que « d'élever le corps avec l'âme, et cela simultanément, sans que l'un souffre des soins accordés à l'autre ». En complément des exercices physiques et de la pratique de l'art équestre, une formation théorique est ainsi mise en place à partir de 1838. Avec l'ambition de permettre aux élèves des plus grandes sections de l'école de s'intégrer au mieux au sein des régiments militaires ou des principales écoles de la nation (écoles Centrale, Polytechnique, de St Cyr...), un enseignement d'hippiatrique puis d'hippologie est organisé sur la base de connaissances d'anatomie équine et de techniques vétérinaires, selon un programme qui se s'élabore en plusieurs années<sup>26</sup>. Il durera jusqu'en 1854.

---

<sup>23</sup> *Exercices*, (1844), p. 88.

<sup>24</sup> Ferrand-Puginier, recteur de l'académie de Toulouse (1820). *Prospectus de l'Ecole de Sorèze*, Toulouse, p. 68.

<sup>25</sup> Pouget, Valat, (1838), *Plan d'organisation hygiénique et médicale pour les Collèges royaux*, Bordeaux : Faye, pp. 7-8.

<sup>26</sup> *Exercices*, (1838), p. 190. *Exercices*, (1842), pp. 87-89. Une classe de 25 élèves y assiste dès 1840.



**Leçon d'escrime dans la Cour des collets rouges en 1878**  
 (Arch. de l'Abbaye-école de Sorèze)

Avant la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, une salle d'armes est également repérable dans les plans des bâtiments. Il faut noter qu'un « Prix d'escrime en fait d'armes » est décerné à chaque fin d'année au meilleur des élèves parmi ceux retenus pour concourir à l'épée lors des cérémonies scolaires. Plusieurs maîtres d'armes (M<sup>e</sup> Donato, M<sup>e</sup> Daydé et M<sup>e</sup> Lavigne) assurent l'encadrement des assauts, reproduisant à Sorèze une tradition bien présente au sein des académies nobiliaires du royaume mais également dans la société languedocienne. Cela s'observe par exemple à Toulouse où un *Prix des deux Epées* est organisé annuellement depuis le début des années 1600<sup>27</sup>. A partir de 1773, les assauts de fin d'année permettent de décerner « un Prix des armes » et un accessit pour les deux finalistes parmi les huit élèves qui s'affrontent en tournoi, après avoir mis en scène une vingtaine d'élèves « qui s'exercent deux à deux » au cours d'une « Ecole d'escrime en fait d'armes », « tirant à toute feinte, parade & riposte »<sup>28</sup>. Si après 1796 des démonstrations au sabre ont lieu, il faut comprendre que cette évolution oriente l'art de l'épée puis du fleuret moucheté vers une troisième arme, permettant d'ouvrir la formation des élèves aux attentes des grandes écoles d'Etat dont le développement s'accélère sous l'Empire. L'activité prenant de l'ampleur au sein de l'établissement, les deux maîtres d'armes

<sup>27</sup> Julhe, S. (2010). « Jouer de l'épée à l'époque moderne. Le Prix des armes de Toulouse, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles ». *Annales du Midi*, 122 (n°269), pp. 23-45.

<sup>28</sup> *Exercices*, (1774), p. 106. *Exercices*, (1775), p. 94.

« sieur Chevalier Donato, maître privilégié des Académies du Roi et sieur Daydé » présents dès les années 1770 sont aidés par Maître Lavigne à partir de 1783 et resteront trois jusqu'en 1823. Deux salles référencées « escrime » sont alors aménagées dans des salles de classe donnant sur la cour des Collets Rouges – sûrement pour le rangement des armes, des vestes, gants, plastrons et des masques de protection - comme repéré sur un plan de l'Ecole datant de 1881. Le recul de l'escrime ne s'observe qu'à partir des années 1850, alors que c'est le nouveau contenu de la gymnastique militaire et de l'école de peloton qui se développe.

Dans une même perspective, le regard porté sur la danse évolue néanmoins en 1841, alors qu'une explication est livrée dans un texte récapitulatif du programme de l'année : « la danse n'est pas uniquement considérée comme un exercice gymnastique propre à donner aux mouvements du corps de l'agilité, de l'aplomb, de la force et de la souplesse. Elle occupe encore sa place comme moyen hygiénique, particulièrement dans la saison où la pluie et les neiges privent quelquefois les élèves de récréations en plein air. Mais, surtout, elle a l'avantage de corriger les mauvaises allures, de redresser ou de prévenir les habitudes vicieuses dans la démarche, le maintien, l'attitude de diverses parties du corps, et de les remplacer par l'aisance et la grâce, sans lesquelles les agréments physiques perdent bien souvent tout leur prix ». Les ambitions orthopédiques et un souci de santé prennent donc progressivement le dessus au sein d'un plan d'étude qui évolue grandement au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. La formation physique des élèves telle qu'elle avait été pensée initialement au cours des années 1760 vit une profonde mutation qui touche à la fois l'escrime, l'équitation et les activités dansées. Le regard porté sur l'élève évolue, les pratiques d'enseignement et les justifications pédagogiques aussi. Si en 1841 une réflexion plus précise place l'exercice de la danse à un moment précis de la formation, c'est qu'il « est important de faire donner aux jeunes gens des leçons de danse dans les premières années du cours d'études, lorsque les membres de l'élève ont encore toute leur flexibilité ». L'activité prend finalement une dimension propédeutique non négligeable, puisque « ce genre d'exercice sera désormais spécialement affecté aux élèves de la division des plus jeunes, comme acheminement aux leçons d'escrime et d'équitation, successivement réservées aux élèves des divisions supérieures »<sup>29</sup>. Déjà dans les années 1820, les anciens ballets chorégraphiés sur des livrets classiques - ces « divertissements mêlés de pas de caractère » - avaient été remplacés par les « danses de société » présentés lors des examens publics. Un prix de danse et 3 accessits sont ainsi distribués aux meilleurs élèves à partir de 1842. Au sein de leur « Ecole de danse », les maîtres de Sorèze s'ouvraient ainsi à la modernité du XIX<sup>e</sup> siècle, intégrant une forme de sociabilité inédite nouvellement offerte par les danses de salon. Cependant, à partir de 1855, ce sont les « exercices militaires » qui reprennent définitivement le dessus. La « section de danse » lors de la distribution solennelle des prix est arrêtée. La « gymnastique scolaire », initiée à Sorèze dès les années 1840, s'établit avec force dans le nouveau contexte hygiénique favorable aux exercices du corps et promu par le ministre Fortoul<sup>30</sup>.

---

<sup>29</sup> *Exercices*, (1841), p. 78.

<sup>30</sup> Poyer, A. (2006). « 1854 : aux origines de l'institutionnalisation de la gymnastique scolaire. Contexte et portée de l'arrêté Fortoul », *STAPS* n° 71, Paris : De Boeck, pp. 53-69.

### 3 - Richesse et diversité du programme des exercices physiques

C'est ainsi que, contrairement aux académies nobiliaires des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, les « arts d'agrément » - de l'escrime, l'équitation et la danse - ne sont pas l'essentiel de la formation du jeune aristocrate. D'autres contenus permettent de développer la formation corporelle des élèves au sein de cette institution : il s'agit de la natation, des exercices militaires puis des activités gymniques. Certaines activités complémentaires, pratiquées dès avant le XIX<sup>e</sup> siècle, comme les randonnées en direction de la Montagne Noire et les expériences de spéléologie au Trou du Calé prolongeaient encore le temps d'activité physique des élèves en poursuivant des buts qui n'étaient pas que récréatifs<sup>31</sup>. Mais tous ces enseignements d'exercices physiques ne sont cependant pas proposés à l'ensemble des élèves. Une distinction s'opère entre les élèves les plus jeunes (parmi lesquels on retrouve les enfants d'extraction populaire qui arrivent à l'âge de 6 ou 7 ans – ils sont appelés « commençants » ou « souriceaux » - auxquels une formation plus restreinte est envisagée) et ceux qui sont destinés aux études prolongées. Les exercices physiques s'adressent à tous les élèves de l'école, même si les plus âgés sont les seuls à présenter le fruit de leur travail lors de la cérémonie des *Exercices*. Cette mise en scène des disciplines enseignées livre la hiérarchie des matières telle qu'elle est structurée dans le plan d'éducation des Bénédictins. L'ouvrage annuel – ou *Cahier d'exercices* - qui est alors édité à cette occasion relate l'intégralité des résultats des élèves. L'étude de ce corpus si particulier permet en outre de retracer l'évolution des programmes scolaires au cours des différentes périodes<sup>32</sup>.

---

<sup>31</sup> Clos, J.-A. (1822). *Notice historique sur Sorèze et ses environs*. Toulouse : Benichet. Lire en particulier le récit sur « Le voyage au dedans et au dehors de la Montagne du causse ».

<sup>32</sup> Les archives de l'Abbaye-École de Sorèze ont conservé une collection unique du corpus des *Cahiers d'exercices* publiés sans discontinuer à Toulouse, Carcassonne, Revel, Montauban ou Castres entre 1761 et 1874. L'intégralité de ces ouvrages a été analysée, en complétant les éléments manquants de la série par l'étude des fonds archivistiques régionaux. Nous remercions chaleureusement les responsables de l'École, des Archives départementale du Tarn ainsi que ceux des Archives communales de Sorèze qui nous ont permis d'accéder sans limite à l'ensemble de ce fonds, permettant la reconstitution d'une série documentaire inestimable.

Pour la liste complète des Cahiers d'Exercices publics, voir Munier M.-O. (2009), *Catalogue des Archives de l'Abbaye-École de Sorèze*, pp. 59-64, 119-140.

Dates	Exercices militaires	Manège Equitation	Escrime	Musique	Ballet Danse	Natation
Le tiret « - » signale que l'exercice n'est pas organisé « s.n. » indique que l'exercice est enseigné, mais sans la précision du nom du pédagogue						
1761-62	-	-	-	s. n.	-	-
1763-66	-	-	-	s. n.	Marchant	-
1767-68	Laugier	Laugier	-	s. n.	Blache	-
1769	Laugier	Laugier	-	s. n.	Laporte	-
1770	Laugier	Laugier		s. n.	Capus	-
1773	Laugier	Laugier	Donato Daydé	s. n.	Poirier Charensac	-
1774-75	Laugier	Laugier	Donato Daydé	s. n.	Poirier Morand	-
1776-77	Laugier	Laugier	Donato Daydé	s. n.	Poirier Morand	s. n.
1778	(Laugier)	De Seine	Donato Daydé	s. n.	Morand Nicolini	s. n.
1779	(Laugier)	De Rivecamps	Donato Daydé	s. n.	Morand Dufour	s. n.
1780-81	(Laugier)	De Goursac	Donato Daydé	s. n.	Morand Dufour	s. n.
1782	Charlier	De Goursac	Donato Daydé	s. n.	Morand Dufour	s. n.
1790	Casse	Casse	Donato Daydé Lavigne	s. n.	Morand Pitrot Potard	s. n.

**Evolution de la pédagogie corporelle au Collège de Sorèze  
Evocation des noms des pédagogues dans les recueils d'Exercices (1761-1790)**

Il est cependant intéressant de noter que les Collèges royaux offrent aux aristocrates une formation moins corporelle mais plus intellectuelle et morale que celle délivrée dans les anciennes académies du XVII<sup>e</sup> siècle. En outre, la formation qui y est dispensée est à la fois ambitieuse et plus complète que celle qui se développe dans les établissements universitaires de l'époque. Les orientations impulsées par le Comte de St Germain en 1776 demandent qu'on enseigne un nouveau programme pédagogique fait de « langue française, latine et allemande, histoire, géographie, mathématiques, dessin, danse, musique, escrime en fait d'armes »<sup>33</sup>. Bien avant cette commande royale, l'Ecole de Sorèze avait réorienté sa pédagogie sous l'impulsion de Dom Fougeras à l'occasion de sa réouverture au mitant du XVIII<sup>e</sup> siècle. S'il est délicat de reconstituer la genèse précise du programme d'enseignement sorèzien, on observe que l'établissement tarnais propose diverses innovations dès le début des années 1760. Exercices militaires, escrime à l'épée, manège d'équitation, ballets dansés, musique d'ensemble et chant choral agrémentaient le quotidien des Sorèziens dès l'ouverture de l'école. En 1773, un nouvel exercice fait son apparition. L'apprentissage de la natation dans le bassin qui sert de vivier à l'établissement intègre le plan d'éducation. Elle devient même le prétexte à une démonstration collective de fin d'année. Cette piscine improvisée - d'une centaine de mètres de longueur sur moins de vingt mètres de large - et établie dans le parc de l'abbaye permet d'accueillir une soixantaine d'élèves, dont une vingtaine concourt pour

<sup>33</sup> *Op. cit.*, p. 80.

le prix annuel<sup>34</sup>. Dès 1777, l'exercice de nage dure une heure. Il s'agit de parcourir « le plus d'espace dans un temps limité ». La distance réalisée par les meilleurs est parfaitement validée : elle n'est pas simplement calculée en nombre de longueurs de bassin, mais précisément mesurée en toises et en pieds. Le contrôle du temps devait également faire l'objet d'une vigilance chronométrique particulière. Les bénédictins possédaient des instruments de mesure suffisamment précis, qu'ils avaient acquis dès 1765 dans le cadre du cabinet de physique et de l'observatoire astronomique aménagés par Dom Despaulx<sup>35</sup>. En septembre 1784, la durée de l'épreuve est ramenée à 45 minutes, sûrement en raison de la météo et de la fraîcheur de l'eau du torrent qui descend de la Montagne Noire et alimente le bassin. Les années suivantes et au moins jusqu'en 1840, la course redevient une épreuve d'une heure. Au delà de cette épreuve ponctuelle, des moments de pratique de la nage – s'agit-il de récréations aquatiques et de préparatifs aux examens finaux ? – sont organisés régulièrement « pendant le temps des chaleurs » (1780) ou « quand la saison l'a permis » (1781). D'autres détails nous parviennent en 1804 quand le calendrier républicain scande les modalités de cette pratique régulière de la natation, qui débute le 15 messidor (« si le temps ne s'y oppose pas ») pour durer jusqu'à la période de fin d'année avec la distribution des prix (fixée au 15 fructidor) soit de juillet à septembre. A la belle saison, les entraînements de natation ont lieu à l'occasion de plusieurs sessions quotidiennes, les élèves plus âgés de la cour des « Collets Rouges » se mettant à l'eau à 11 heures du matin pour une heure de pratique, les « Bleus » à 18 heures. La cour des plus jeunes – les « Jaunes » – accède au bassin à seize heures, mais seulement le mercredi ou les jours de congés. Ils ont cependant la possibilité de se baigner à six heures et demie du matin, quand le sous-directeur de la cour le juge convenable<sup>36</sup>... En revanche, à l'occasion des examens de fin d'année, l'épreuve est organisée à partir de 17 heures en alternance avec les exercices militaires, l'escrime ou le manège. Elle ne figure cependant pas sur le programme prévisionnel des cérémonies ni sur les affiches qui annoncent l'intégralité des manifestations scolaires même si des récompenses sont délivrées à l'issue de la manifestation.

---

<sup>34</sup> Parmi les « possessions des religieux », le bassin figure sur les plans du compoix de 1747 sous le nom de « vivier rural » (archives communales de Sorèze, Inventaire général Région Midi-Pyrénées). Il est alimenté par les eaux du ruisseau d'Orival qui descend de la Montagne Noire et traverse le parc de l'École. Il possède de vastes dimensions (97 à 99 mètres de longueur en fonction des côtés, 18 mètres de large, 2m50 à 3m50 de profondeur). Il est entouré d'un mur de pierre, un escalier maçonné (extrémité est) ainsi qu'une margelle en pierre (ouest) permettant l'accès à l'eau. Plusieurs échelles de bois étaient également utilisées pour sortir de l'eau en milieu de bassin.

<sup>35</sup> Principal de l'École royale militaire de 1776 à 1791, Dom Despaulx était à la fois professeur de mathématiques et passionné d'astronomie. Astoul (G), *op. cit.*, p. 201.

<sup>36</sup> L'École divise ses classes au sein de plusieurs bâtiments, organisés autour de différentes cours de récréation. Les élèves portent un uniforme dont les épaulettes sont de couleurs différentes. Le plus jeunes sont dans la cour des « verts » (classes de 8 et 7<sup>e</sup> selon les catégories du XIX<sup>e</sup> siècle). Les « jaunes » sont les 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>, les « bleus » les 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>, les « rouges » les élèves de 2<sup>nd</sup>e, 1<sup>ère</sup>e et des classes de terminale.



**Le bassin de natation de l'école de Sorèze au début du XX<sup>e</sup> siècle**  
(Arch. personnelles)

Mais la natation demeure une activité plaisante, proposée aux élèves pour leur distraction tout autant que pour des objectifs plus pragmatiques. Le document de 1841 est explicite à ce sujet : « l'exercice de la natation (a) à la fois pour objet d'assurer aux élèves un genre d'avantage dont on regrette bien souvent d'être privé », mais aussi « d'entretenir leur propreté et leur santé », ainsi que « de leur procurer délassément dans la saison brûlante »<sup>37</sup>. C'est ainsi que « tous les élèves, sans exception, sont appelés à tour de rôle, et par petites subdivisions, pour prendre successivement, à des heures différentes, ces leçons, qui ne sont pour eux qu'un divertissement salutaire ». Le bassin de natation de l'École, « dont les eaux se renouvellent à volonté », permet donc de répondre aux ambitions hygiéniques minimales, à la vigilance qui s'attache à un certain confort des élèves, mais surtout aux objectifs de formation qui prolongent le caractère récréatif de l'activité. Ces arguments sont martelés sur plusieurs éditions des *Exercices publics* afin de justifier auprès des familles une pédagogie corporelle particulièrement originale.

#### **4 - Performances, bienséance, excellence**

Chose remarquable, certains recueils d'*Exercices publics* relatent les premières performances sportives des élèves, des résultats enregistrés avant même la naissance du Sport... En 1783, « le premier a parcouru 1110 toises sans interruption pendant une heure ». Il s'agit de l'élève Dumontroux qui a réalisé un parcours couvrant plus de vingt longueurs de bassin, soit 2156m. L'année précédente, les deux élèves De Larroque et

---

<sup>37</sup> *Exercices*, (1841), p. 83.

Plaideau – un enfant du village et le fils d’un colon antillais – sont départagés avec un écart de performance de « 3 pieds » (ce qui correspond à moins d’un mètre) après avoir parcouru 1006 toises en 1 heure (1955m). Ils partagent d’ailleurs ensemble le Prix de natation. Troisième de la course, Pierre De Banyuls – alors âgé de quatorze ans et futur condisciple de Bonaparte à Paris - se voit attribuer le 1<sup>er</sup> accessit pour avoir nagé 837 toises (ou 1627m) ... En 1784, « D’Assezat a parcouru 837 toises, De Maurous 775 toises, De Castet 744 toises » au cours d’un concours « borné à trois quarts d’heure pour ne pas fatiguer les élèves » (respectivement 1626m pour l’Albigeois, 1505m pour le Toulousain, 1445m pour l’enfant du Volvestre). Mais toutes les performances annuelles ne sont pas systématiquement enregistrées...

Si la natation est enseignée aux élèves les plus âgés, nous ne savons rien des enseignants – sûrement les bénédictins eux-mêmes, accompagnés par quelques « surveillants » - puisqu’aucun nom de professionnel ou de maître de nage n’est indiqué dans les registres pédagogiques ni dans les listes administratives qui récapitulent les salaires des enseignants. Nous ne connaissons rien non plus des techniques utilisées au cours de cet enseignement. Pourtant le premier traité en langue française sur *L’Art de nager* est publié dès 1696. L’auteur de cet ouvrage – Melchisédech Thévenot – est partagé entre deux conceptions. Dans la tradition humaniste de Rabelais et Montaigne, il décrit cette activité à la fois plaisante et ludique, la concevant comme fondamentalement naturelle, tout en reconnaissant qu’une autre conception de la natation est possible. Une approche technologique coexiste en effet, qui appréhende l’art de nager comme artificiel et envisage la mise en place de diverses aides techniques et appareillages de flottaison. Thévenot tire son inspiration de deux ouvrages précédents, les *De arte natandi* du Hollandais Wynnmann (1538) et de l’Anglais Digby (1587). Cependant, il n’est pas possible d’affirmer que les éducateurs de Sorèze aient connu le traité français, car il ne figure pas dans les inventaires conservés localement. Leur vigilance régulièrement rappelée en matière de décence et de bonnes mœurs les ont cependant conduits à ne pas appliquer les préceptes de nudité des corps visibles sur les planches du manuel de 1696. A partir de 1772, date à laquelle apparaît l’épreuve de natation dans les éditions des *Exercices publics*, ils ont non seulement du tolérer l’usage des artifices – vessies gonflées et autres flotteurs de liège proposés par Wynmann – mais en faire une utilisation régulière pour faciliter les premiers élans des apprentis-nageurs dans le bassin de l’Ecole. Il faut remarquer que cette époque est marquée par les innovations les plus diverses pour faciliter la flottaison des corps ou les déplacements aquatiques. Cela va de « la cuirasse de rivière » proposée par Johann-Friedrich Bachstrom en 1741 ou la ceinture de bouchons en liège de Nicolas Roger en 1783 à l’essai de « sabots-nageoires » expérimentés à Paris sur la Seine le 5 septembre 1785<sup>38</sup>. Un *Règlement organique* de l’Ecole en date de 1804 précise que les élèves, quand ils se changent à proximité du bassin, « doivent quitter et reprendre leurs habits avec la plus grande décence » pour

---

<sup>38</sup> Bachstrom, J.-F (1741). *L’Art de nager*, Amsterdam : Chatelain.

Roger, N. (1783). *Méthode sûre pour apprendre à nager en peu de jours*. Paris : Legras.

Aux côtés de « la cuirasse de M. Bachstrom », de nombreuses aides techniques sont élaborées à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle pour faciliter la flottaison du nageur : « la soubreveste du sieur Bonal », « l’habit de mer de M. Gelaci », « la jaquette de M. Wilkinson », « la ceinture de liège de M. le comte de Puysegur », « la machine de M. Ozanam », « le scaphandre de M. l’abbé de la Chapelle ». *Encyclopédie méthodique*, (1786). Paris : Panckoucke (pp. 436-440).



revêtir des « habits de nage ». La mise à disposition de ce « petit équipage de nage » comporte plusieurs pièces qu'il convient de bien entretenir – « la perte de quelque partie d'équipement de nage (étant) punie par la privation plus ou moins longue de cet exercice »<sup>39</sup>. Il semble que cet « équipage » comporte au minimum un caleçon et une chemise, progressivement remplacés par un maillot de bain qui couvre jusqu'aux épaules, ou encore un simple caleçon pour évoluer le torse nu comme on le découvre dans un dessin d'élève le 1<sup>er</sup> juin 1849.



**Surveillant de baignade ou maître de nage à Sorèze en 1849**  
(Arch. Comm. de Sorèze)

Car la caricature nous dévoile quelques détails de cette pratique. Des éléments de matériel complétaient avantageusement le trousseau du nageur, en particulier des ceintures équipées de flotteurs composés d'autant de vessies d'animaux gonflées d'air pour faciliter les premiers ébats aquatiques des plus débutants<sup>40</sup>. Le dessin du

<sup>39</sup> S. n., (1804). *Règlements organiques de l'Ecole de Sorèze* (p.p. 50-52). Toulouse : Manavit.

<sup>40</sup> Sur cette période, les différents types d'aides sont diversement appréciés : « Les bouées de jonc empêchent les bras de se mouvoir avec facilité. Les vessies sont sujettes à crever. Les calebasses ou bouteilles de pèlerin ont aussi leur inconvénient : la chaleur du soleil dilate l'air qu'elles contiennent, le bouchon saute & l'eau y pénètre ; d'ailleurs, un choc peut les casser, de même que les boîtes de fer blanc ou d'autre métal (...). Je ne

« caricaturier » dévoile le profil d'un personnage local dévoué à l'encadrement de cet exercice, la pipe à la bouche et les bras croisés, dont l'embonpoint ou la faible maîtrise technique nécessite l'utilisation d'une dizaine de vessies pour flotter...

Les exigences de sécurité et de bienséance – il convient de respecter « les précautions convenables de sûreté et de décence » – l'impératif de la confrontation entre élèves impliquent donc que les nageurs se baignent devant les familles en portant une tenue convenable, se déplaçant dans l'eau avec les techniques de nage les plus traditionnelles (la marinière, la coupe, le chien, la brasse<sup>41</sup>) et les plus diverses (sur le ventre, sur le dos ou de profil). Il semble également que certains élèves ont pu avoir appris à nager ailleurs que dans cet établissement, comme on peut le supposer à la lecture du palmarès de 1790 qui rassemble un enfant du village et deux jeunes « Américains » : « Natation : Prix, M. Becqué aîné ; 1<sup>er</sup> Accessit, M. Reynaud de Saint Domingue ; 2<sup>e</sup> Accessit, M. Le Sueur de la Guadeloupe ». Pour finir, l'étude des nombreux palmarès ne fait pas apparaître la mise en évidence d'un quelconque champion de nage qui aurait pu multiplier les victoires locales. Preuve éventuelle de la volonté des ecclésiastiques de diversifier les compétences de leurs élèves ou de l'impossibilité historique de systématiser les performances chronométriques en un temps où le Sport n'a pas encore institué le moindre championnat, les noms des vainqueurs changent chaque année. Et – à l'instar de la famille Desbassayns au milieu des années 1780 – quand un patronyme devient récurrent au fil des listes de lauréats, c'est plutôt le signe qu'une fratrie est scolarisée sur une même période, laissant à chacun des garçons la possibilité de s'exprimer lors des examens terminaux<sup>42</sup>. Les titres de prestige distribués aux jeux d'exercices ne sont pas non plus systématiquement récupérés par ceux qui auraient développé au maximum leurs aptitudes physiques. Les forts en sport ne s'opposent pas encore aux forts en thème, surtout dans un établissement sans latin et en un temps où le sport contemporain n'est pas encore constitué... Ainsi, à l'épreuve de

---

connais que le liège qui puisse être employé par les commençants. Les uns s'en font une double cuirasse qu'ils attachent par les côtés avec une corde ; d'autres se servent d'une seule planche qui leur couvre la poitrine & le ventre ; d'autres mettent la planche par derrière, & laissent le devant à nud. Cette manière est moins mauvaise que la précédente. On se sert le long du Rhône & ailleurs, de vestes de toiles piquées de liège, & fixées par une bande qui passe entre les cuisses, ou simplement de corselets fabriqués avec des bouchons de grosseur inégale, dont on fait une espèce de tissu avec de la ficelle » (p. 442). Ce texte reprend les arguments de Nicolas Roger (1783). *Encyclopédie méthodique*, (1786). Paris : Panckoucke.

<sup>41</sup> « On nage en chien, on nage en grenouille, on coupe l'eau, on nage en griffon, on nage à coup de poings, on nage à coup de pieds, &c. » (p. 29). Roger, N. (1783), *op. cit.*

<sup>42</sup> Entre 1781 et 1787, trois des sept enfants de la famille Panon-Desbassayns originaire de la Réunion sont scolarisés au sein de l'Ecole. Il est cependant possible de retracer certains éléments de leur trajectoire en étudiant le descriptif des *Exercices publics* ou les listes des lauréats de fin d'année. Trop jeune, le benjamin Philippe Panon-Desbassayns de Richemont ne participe qu'à peu d'épreuves (celle du manège en 1782 et 1783, alors qu'il n'a que 8 ou 9 ans à l'époque). En 1786, son frère cadet Henri Charles Panon-Desbassayns de Montbrun, âgé de 14 ans, remporte le tournoi d'escrime après avoir participé à l'épreuve d'une heure de nage. Julien Auguste Panon-Desbassayns, 16 ans cette année là est également présent à l'examen d'équitation en manège et au tournoi d'épée. Il avait tenté l'épreuve de natation l'année précédente en 1786.

« nage », médailles et accessits ne sont pas récupérés par les mêmes élèves que ceux qui réussissent bien en escrime, en équitation ou aux exercices militaires. En ces années de fin d'Ancien Régime, excellence corporelle et suprématie sportive ne sont pas encore devenues des synonymes.

## 5 - Education physique et patriotisme chrétien

Retracer l'histoire d'un enseignement n'est pas une mince affaire. Encore moins quand il s'agit des exercices du corps, qui s'effacent dès que les gestes sont arrêtés, qui disparaissent dès que les élèves ont quitté les lieux de la pratique physique. Bien sûr, la liste des lauréats aux examens annuels nous est parvenue sur une période qui couvre plus de 200 ans d'histoire de l'institution. Cela devrait faciliter la tâche de l'historien. Pour autant, il est relativement difficile de reconstituer tant la réalité d'un enseignement que le discours théorique des pédagogues catholiques. Le chercheur ne peut avoir accès au programme éducatif complet de l'école. Il faut reconstituer pas à pas le projet de formation développé à l'époque, en consultant par exemple la collection des *Exercices Publics* ou les différents *Prospectus* qui ont été édités dans un but publicitaire. On connaît pourtant l'ambition pédagogique des moines enseignants au travers de quelques écrits. Dès 1764, le bénédictin Dom Victor de Fougeras avait fait éditer à Pau un plan d'étude dont il avait commencé à faire la promotion à la réouverture du Collège en 1758<sup>43</sup>. Dom Charles Lacroix l'avait rapidement remplacé à la direction de l'école en 1760, poursuivant les orientations pédagogiques novatrices initiales. Il avait lui-même été soutenu par un professeur de mathématiques éduqué chez les Jésuites – Dom Edmond Despaulx – qui allait lui succéder en 1766. Pendant une décennie, et jusqu'à ce que l'institution ne prenne le label d'*École royale militaire* en 1776, la pédagogie sorèzienne avait eu le temps de développer un enseignement catholique éclectique, d'installer ses innovations et de stabiliser ses personnels. Les rémunérations des formateurs de l'époque permettent d'entrevoir la hiérarchie de tous ceux qui – laïcs ou maîtres externes séculiers – intervenaient aux côtés des Bénédictins sur une tâche d'enseignement au sein de ce programme pédagogique ambitieux. Jean-Baptiste-Joseph Casse, maître de l'exercice militaire touche un salaire annuel de 1000 livres en 1792, tandis que Jean-Joseph Pitrot, maître de danse perçoit un traitement de 1500 livres, bien au dessus des 1200 livres des maîtres de musique (Jacques Vidal, François Becqué, Jean Trille), du maître d'écriture (Paul Joulia), du maître d'allemand (Etienne-Alexandre Kern), du professeur de langue anglaise (Daniel O'Lastterry), du maître de dessin et de fortifications (Jean-Antoine-Bernard Bonnet). A titre de comparaison, le médecin de l'Ecole et maire de Sorèze en 1791 (Dominique-Louis-Claude Balette) est rémunéré 2000 livres. L'année suivante, Condorcet évalue à 400 livres « les appointements moyens d'un instituteur d'école primaire » alors qu'il présente son *Rapport sur l'instruction publique* devant l'Assemblée nationale. Cette diversité fait émerger le poids respectif des enseignants, et l'on découvre que les formateurs aux exercices du corps ne sont pas particulièrement déprisés. Recrutés pour leurs compétences, leurs titres de respectabilité ou leurs expériences antérieures, ils sont issus des Académies du roi ou de régiments militaires de référence, interviennent aux côtés des religieux et représentent plus de la moitié des formateurs de l'école. Mais cet enseignement porte-t-il pour autant la marque du catholicisme ?

---

<sup>43</sup> Fougeras, Dom V. de. (1767). *Op. cit.*

Dans un discours prononcé en 1787 lors de la distribution des prix, le prieur Dom Ferlus donne une mesure de l'ambition de cette école, en la considérant comme un lieu phare d'éducation. Le discours annuel qu'il fait déclamer par un de ses élèves est intitulé *La cour du Collège* et présente avec emphase « cette Ecole comme la première de l'Europe »<sup>44</sup>. « La Cour du Collège que vous n'avez peut-être regardé que comme un lieu d'amusement et de dissipation est le Lycée où se développent ces principes sublimes », ceux qui marqueront durablement les élèves en leur inculquant les valeurs « de vertu, d'honneur et de sagesse ». De nombreux discours annuels mettent en exergue un ensemble de qualités morales, à la fois chrétiennes et patriotiques dont les enseignants de Sorèze cherchent à faire la promotion. Cet enseignement qui traverse la période révolutionnaire ne semble pourtant pas subir d'inflexion au contact des événements politiques de la période. La Révolution de 1789 qui vient de supprimer les ordres monastiques a contraint les moines de l'école de se retirer. Pourtant l'Ecole de Sorèze demeure à la fois un pensionnat et un établissement public, un collège dirigé par des religieux et une maison sensible aux idées de l'*Encyclopédie*, un lieu propageant une conception sociale de la religion. Ce statut ambivalent, qui retarde les décisions de fermeture de l'établissement d'éducation, laisse une fenêtre ouverte à sa réorganisation. L'ancien bénédictin Dom Ferlus, redevenu le citoyen François Ferlus, se lance dans le rachat à titre privé de cette glorieuse institution scolaire<sup>45</sup>. Nouveau propriétaire de l'école, il présente un *Projet d'éducation nationale* devant l'Assemblée en 1791, dans lequel il expose son nouveau programme éducatif, réaffirmation de certaines orientations déjà expérimentées localement. Il s'entoure de quelques moines qui ont prêté le serment civique à la Constitution, pour relancer l'Ecole de Sorèze et y développer le projet d'une « éducation qui seroit parfaite » et composée selon trois niveaux : « le nécessaire, l'utile, l'agréable »<sup>46</sup>. Pour « l'éducation nécessaire », il explique qu'il faut enseigner le savoir « lire, écrire & compter, & (apprendre) à faire l'exercice militaire », ce qui constitue « l'instruction la plus universelle », autour des valeurs sûres de la « vertu » et du « patriotisme »<sup>47</sup>. Cela ne s'enseignerait qu'à partir de quelques ouvrages : un premier livre « de faits historiques », un second « recueil de sentences », un 3<sup>e</sup> « abrégé de géographie historique & universelle », un 4<sup>e</sup> « abrégé d'histoire naturelle », un 5<sup>e</sup> « d'histoire de France ». Dans ce plan d'enseignement repensé, la pédagogie corporelle est maintenue, intégrée au programme pour ses dimensions utilitaires, formatrices et récréatives. « L'exercice militaire fera partie de l'éducation ; outre son importance pour la chose publique, il fournira des récréations utiles & développera la force & la grâce ». Quand on questionne la dimension religieuse de cette éducation – en tentant par exemple de savoir quelle est la part du religieux dans la relation entre les exercices proposés et le plan d'éducation de 1764, c'est encore l'ancien moine Dom Ferlus qu'il faut écouter. « Je ne crois pas que la Religion doive faire partie de l'instruction qu'on donnera dans les Ecoles générales ; elles doivent être ouvertes à tous les Citoyens sans distinction de secte et de parti. Il faut donc que rien ne rappelle des différences qui pourraient être des semences de division et d'animosité ». Dans un

---

<sup>44</sup> Ferlus, Dom F. (1787), *La cour du collège*, Montpellier, p. 5.

<sup>45</sup> Perroud, Cl. (1911). *L'École de Sorèze pendant la Révolution*, Toulouse. Combe, A. (1847). *Histoire de l'École de Sorèze*, Toulouse.

<sup>46</sup> Ferlus, F. (1791). *Projet d'éducation nationale présenté à l'Assemblée nationale le 10 juillet 1791*, Paris, p. 5.

<sup>47</sup> Ferlus, F. (1791). *Op. cit.*, p. 7, p. 12, p. 13, p. 18.

esprit d'ouverture au monde teinté d'un réalisme qui peut sembler quelque peu opportuniste, l'ancien moine expose l'idée selon laquelle la religion doit rester aux portes de l'école, même si « je sens cependant, autant qu'un autre, combien ce ressort est nécessaire ». Le prosélytisme serait la pire des choses explique Ferlus, qui préfère attendre avant qu'un « catéchisme profondément médité » ne soit proposé comme « une méthode d'instruire (qui ne) croise pas l'ordre de l'instruction publique »<sup>48</sup>.

Le programme pédagogique de l'Ecole de Sorèze, initié par Dom Fougeras et perpétué par François Ferlus après la Révolution, n'est cependant pas coupé du sentiment religieux. Il ne rejette pas les valeurs chrétiennes qui se diffusent régulièrement au moment des offices. De plus, il n'est pas resté sans créer des réactions importantes, en particulier chez les défenseurs de l'enseignement universitaire du XVIII<sup>e</sup> s. Dès l'instauration des Collèges royaux militaires, une attaque en règle contre le mode d'éducation poursuivi à Sorèze est rédigée en 1777 par un défenseur du modèle universitaire Chrétien Le Roy sous le titre explicite *Lettre d'un professeur de l'Université de Paris (...) au sujet des exercices de l'Abbaye royale de Sorèze*<sup>49</sup>. Les critiques portent avec évidence sur cet enseignement confessionnel qui refuse à la langue latine d'être la base de la formation, sur la place hégémonique accordée à la géographie dans ce collège ainsi que sur la faible part accordée à la philosophie traditionnelle par les abbés. Les analyses des historiens Dominique Julia ou Rémy Cazals ont permis d'éclairer l'accusation sous-jacente qui se porte sur le plan d'éducation sorèzien en le rapprochant de l'esprit de Montesquieu, de l'ambition encyclopédique de Diderot, « aux projets pédagogiques de D'Alembert et de Jean-Jacques Rousseau, à la pensée de Condillac et de Voltaire »<sup>50</sup>. La réponse du prieur ne se fait pas attendre et s'exprime sur le même mode dans une *Réponse à la lettre d'un professeur émérite de l'Université de Paris...* Les critiques sont rejetées par Ferlus qui parvient à repousser les arguments : « Nous ne pouvons pas en faire des savants, nous en faisons de bons citoyens. Ils deviennent quelque chose entre nos mains, et ils ne seraient rien dans les vôtres ». La publication en 1791 de son *Projet d'éducation nationale* renforce encore l'orientation prise. Il avait déjà livré un prêche devant les Etats du Languedoc en 1787 au cours duquel il vantait les mérites d'un « patriotisme chrétien », dans une posture tentant de concilier le sentiment du sacré avec la vision d'un amour très humaniste de la patrie, le tout combiné aux nouvelles valeurs propagées par les Lumières<sup>51</sup>. Cette conception sociale de la religion, qui s'organise autour de la Science dans le but d'en accélérer le progrès, qui s'intègre à l'éducation dans le dessein de favoriser la formation des élèves, qui envisage l'éducation

---

<sup>48</sup> Ferlus, F. (1791). *Op. cit.*, p. 21, p. 23, p. 28.

Pour « l'éducation utile », Ferlus propose de s'occuper de « la classe des Citoyens laborieux, (ceux) qui s'occupent de l'agriculture et de l'industrie »

<sup>49</sup> Le Roy, Ch. (1777). *Lettre d'un professeur de l'Université de Paris (...) sur l'Education publique, au sujet des exercices de l'Abbaye royale de Sorèze*, Bruxelles.

Ferlus, F. (1777). *Réponse à la lettre d'un professeur émérite de l'Université de Paris au sujet des exercices de l'Ecole Royale Militaire de Sorèze par un professeur émérite de cette même Ecole*, s. l.

Julia, D. (2001). *Op. cit.*, p. 86.

<sup>50</sup> Cazals, R. (2008). *Autour de la montagne noire au temps de la Révolution*. Toulouse : Privat. p. 46.

<sup>51</sup> Ferlus, Dom. (1787). *Le patriotisme chrétien, discours prêché aux États du Languedoc*, Montpellier.

physique dans le souci de hâter l'épanouissement de l'individu, demeure une originalité importante de cette fin d'Ancien régime. Dans cet établissement où l'on est enseignant avant d'être religieux, cela en devient même la marque principale des pédagogues de Sorèze. En tentant d'unifier les dimensions physiques, intellectuelles et spirituelles de leurs élèves, en proposant des « exercices du corps » au côté de « l'étude des lettres et des sciences », les ecclésiastiques ont tenté d'œuvrer à l'unité des corps de la société.

## Conclusion

En 1839, l'élève Léon Marès – 1<sup>er</sup> prix la classe d'éloquence – livre le fruit de ses réflexions devant l'assemblée des parents d'élèves réunis pour la cérémonie des *Exercices publics* : « Il est certain que plusieurs systèmes d'éducation plus ou moins bons sont adoptés dans les écoles répandues sur le sol de la France. Mais parmi ces différents systèmes, n'en est-il pas un qui réunisse à un plus haut degré que tous les autres, les avantages que l'on cherche dans l'éducation, la moralité, l'instruction, l'amour de l'ordre, et surtout l'art d'attacher les jeunes gens aux études arides par le mélange heureux des sciences et des arts d'agrément ? »<sup>52</sup>. Ce modèle pédagogique, qui parvient à distinguer dans sa manière d'apprendre le très jeune élève du futur adulte, qui ambitionne d'aborder un programme encyclopédique sans tomber dans le superficiel, qui utilise le jeu des examens terminaux comme « un motif d'émulation » fonctionnant tout au long de l'année, a su conjuguer avec soin l'amour de la science et celui de la vertu, l'exercice du corps et celui de l'esprit. Entre 1787 et 1816, une vingtaine d'enseignants de cette maison d'éducation s'était rassemblée, créant une loge maçonnique du nom des *Arts réunis*. En son sein, la part des membres du clergé y était surreprésentée. Sans renier quoi que ce soit des valeurs chrétiennes, ce collectif apportait le témoignage « de son ouverture aux idées et aux pratiques, voire aux modes, de l'époque des Lumières »<sup>53</sup>. Quelques temps plus tard, c'est un trio d'anciens élèves – Combes, Marquier, Rességuier – qui contribua au développement du *Nouveau Christianisme* de la doctrine de Saint-Simon à Sorèze, dont l'influence philosophique trouvait son apogée vers 1830. Il ne semble pourtant pas que les pères de l'École aient apporté un soutien particulièrement actif à l'Église Saint-simonienne locale, mais il est possible de reconnaître – avec Rémy Casals – que « l'enseignement reçu favorisait l'ouverture des esprits et l'adhésion aux idées nouvelles »<sup>54</sup>.

Après l'installation des Bénédictins du premier XVII<sup>e</sup> siècle, puis les expériences éducatives du mauriste Dom Fougeras, l'École de Sorèze s'est donc régulièrement relancée, survivant aux périodes houleuses de la Révolution, traversant les épisodes du Directoire, de l'Empire ou de la Restauration, poursuivant sans faillir un *Plan d'éducation* novateur mais jamais stabilisé. Transformant à chaque fois leurs pratiques

---

<sup>52</sup> *Annales de Sorèze* (1839). « Discours prononcé à l'ouverture des Exercices publics de l'École de Sorèze, le 2 septembre 1839 », Toulouse, p. 3.

<sup>53</sup> Taillefer, M. (2001). « La loge maçonnique de Sorèze à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ». In Munier, M.-O. (sous la direction de), *Sorèze, l'intelligence et la mémoire d'un lieu* (pp. 179-86). Toulouse : PUSST.

<sup>54</sup> Casals, R. (2001). « École de Sorèze et mouvement Saint-simonien ». In Munier, M.-O. (sous la direction de), *Sorèze, l'intelligence et la mémoire d'un lieu* (pp. 109-122). Toulouse : PUSST.

d'enseignement sans parvenir totalement à réaliser leurs ambitions initiales, les pères pédagogues ont su intégrer avant l'heure des contenus totalement novateurs – natation, exercices militaires, danses de société, gymnastique scolaire, et pour finir exercices sportifs – tout en poursuivant une œuvre éducative des plus traditionnelles – élaborée à base d'équitation, de carrousels, d'escrime à l'épée ou de ballet de cour. Dans ce curieux mélange de classicisme et de modernité, l'historien des exercices physiques redécouvre comment une institution scolaire de la fin de l'Ancien régime peut à la fois avoir été marquée par les contextes sociaux et politiques les plus prégnants d'une époque, tout en s'étant autorisée les libertés pédagogiques les plus originales. Parce qu'elle a su utiliser le poids de la performance sportive avant l'heure du Sport, les tournois équestres ou d'escrime pour mettre en exergue des valeurs classiques - individuelles ou collectives - parce qu'elle a revendiqué l'usage des exercices militaires avant l'obligation scolaire de la gymnastique, le tout en diffusant sans cesse sa doctrine religieuse et morale, la pédagogie corporelle sorèzienne s'est construite comme un modèle unique de « patriotisme chrétien »<sup>55</sup>. A cette même époque, mais sous les cieux britanniques, une histoire comparable semblait se dérouler : Thomas Arnold professait l'essor d'un « christianisme musculaire »<sup>56</sup> dans son établissement de Rugby, réorganisait les jeux athlétiques d'élèves issus de la bonne société victorienne, donnant par là même naissance au sport moderne anglais...

Et c'est la parole d'un élève qu'il convient d'écouter. Des mots formulés en 1824 pour contrer les attaques formulées contre l'Ecole, pour réaffirmer le rapport que la pédagogie des exercices du corps entretient avec la sphère du religieux. Et finalement retrouver l'esprit vertueux de Sorèze :

« A l'heure du plaisir, vois la vive jeunesse,  
Vois sa légèreté, sa force, sa souplesse ;  
Admire par quel art, même jusqu'en ses jeux,  
On glisse la vertu dans son cœur généreux »<sup>57</sup>.

## Bibliographie

- Astoul, G. (1992). « L'alphabétisation en Haut-Languedoc au XVIII<sup>e</sup> siècle ». *Annales du Midi*, 104 (n°198).
- Chartier, R. Compère, M.-M. Julia, D. (1976). *L'éducation en France du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècles*. Paris : SEDES.
- Clare, L. (1983). *La quintaine, la course de bague et le jeu des têtes*, Paris : Éditions CNRS.
- Clos, J.-A. (1822). *Notice historique sur Sorèze et ses environs*. Toulouse : Benichet.

<sup>55</sup> Ferlus, Dom. (1787). *Op. cit.*

<sup>56</sup> McLeod, H., Hempton, D. (2017). « Muscular Christianity », *Secularization and religious innovation*, Oxford : Oxford University Press, pp. 195-212.

Watson, N., Weir, S., Friend, S. (2005). « The development of Muscular Christianity in Victorian Britain and beyond », *Journal of Religion and Society*, n°7.

<sup>57</sup> S. n., (1824). *Soréziennes*, « La décoration d'honneur. Epître à M. R.-D. Ferlus », Paris : Le Normant, pp. 23-28.

- Cazals, R. (1989). *Autour de la montagne noire au temps de la Révolution*. Carcassonne : Clef 89.
- Combes, A. (1847). *Histoire de l'Ecole de Sorèze*, Toulouse : Jouglà.
- Fabre de Massaguel, J. (1958). *L'Ecole de Sorèze de 1758 au 19 fructidor an IV*. Toulouse : Cahiers M. Bloch.
- Furet, F et Ozouf, M. (1977). *Lire et écrire*. Paris : Minuit.
- Julia, D. (1981). *Les trois couleurs du tableau noir*. Paris : Belin.
- Julia, D. (1983). « Une réforme impossible : le changement de cursus dans la France du 18<sup>e</sup> siècle ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, (47-48).
- Laget, M. (1971). « Petites écoles en Languedoc au XVIII<sup>e</sup> siècle ». *Annales, ESC* (n°26).
- Grandroute, R. (1988). « La fortune de l'article 'Collège' dans le discours pédagogique (1753-1789) », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, n°5.
- Grandière, M. (1999). « Louis Dumas et le système typographique (1728-1744) ». *Revue Histoire de l'éducation*, n° 81.
- Munier, M.-O. (1999), *Au pied de la Montagne noire, Sorèze, une abbaye, une école*. Laval-Nantes : Siloë.
- Munier, M.-O. (2001), *Sorèze, l'intelligence et la mémoire d'un lieu*. Toulouse : PUSST.
- Munier, M.-O. (2002). *L'Abbaye-école de Sorèze : un laboratoire pédagogique dès le XVIII<sup>e</sup> siècle*. Sorèze : Syndicat mixte.
- Munier (M.-O.) (2007), *De l'antiquité à nos jours : histoire et méthodes de l'enseignement*. Albi : PCUC.
- Perroud, Cl. (1911). *L'Ecole de Sorèze pendant la Révolution*, Toulouse : Privat.
- Picon, A. (2002). *Les Saint-simoniens. Raison, imaginaire et utopie*. Paris : Belin.
- Pousthomis-Dalle, N. (1983). *L'abbaye de Sorèze*, thèse, Université de Toulouse.
- Vaucelle, S. (2004), *L'art de jouer à la cour*, thèse, EHESS, Paris.

## Sources

Une centaine de *Cahiers d'Exercices publics* a été consultée. Ils couvrent la période de 1761 à 1874. Pour la liste complète et la référence des ouvrages, voir Munier M.-O. (2009), *Catalogue des Archives de l'Abbaye-École de Sorèze*, pp. 59-64, 119-140.

- Le Roy, Ch. (1777). *Lettre d'un professeur de l'Université de Paris (...) sur l'Education publique, au sujet des exercices de l'Abbaye royale de Sorèze*, Bruxelles-Paris : Brocas.
- Ferlus, F. (1777). *Réponse à la lettre d'un professeur émérite de l'Université de Paris au sujet des exercices de l'Ecole Royale Militaire de Sorèze par un professeur émérite de cette même Ecole*, s. l.
- Ferlus, Dom F. (1787), *La cour du Collège*, Montpellier : Picot.
- Ferlus, Dom. (1787). *Le patriotisme chrétien, discours prêché aux Etats du Languedoc*, Montpellier : Picot.
- Ferlus, F. (1791). *Projet d'éducation nationale présenté à l'Assemblée nationale le 10 juillet 1791*, Paris : Belin.
- Fougeras, Dom V. de. (1767). *Plan d'éducation exécuté avec succès par les bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur*, Pau : s. n.
- Panon-Desbassayns, H.-P. (1990). *Petit journal des époques pour servir à ma mémoire (1784-1786)*, édité par Annie Lafforgue, St Gilles-Les-Hauts : Musée historique.
- Pouget, Valat. (1838). *Plan d'organisation hygiénique et médicale pour les Collèges royaux*, Bordeaux : Faye.



- S. n. (1782). *Recueil des édites, déclarations, ordonnances, arrêts et règlements concernant l'École royale militaire*. Paris : Imprimerie royale.
- S. n., (1804). *Règlements organiques de l'École de Sorèze*, Toulouse : Manavit.
- S. n., (1824). *Soréziennes*, Paris : Le Normant.
- S. n., (1839). *Annales de Sorèze*. Toulouse : Paya.

## Résumé

L'Abbaye-école de Sorèze – située dans la province du Languedoc dans le Midi de la France – s'est dotée d'un système pédagogique innovant dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. En particulier, la place accordée aux exercices du corps permettait de former les enfants du village et quelques jeunes aristocrates aux jeux de l'enfance et aux jeux d'exercices de l'époque moderne. Lors de la mise en place d'un *Plan d'éducation* par des Bénédictins mauristes en 1767, le programme s'élargit encore, intégrant une diversité d'activités physiques qu'il convient d'étudier. La reconnaissance de la pédagogie locale par le pouvoir monarchique s'illustre alors par l'obtention du label d'*École royale militaire* en 1776. A partir de cette date, et jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'École de Sorèze mobilise une pédagogie des exercices du corps novatrice, qui anticipe avec originalité sur le développement ultérieur des sports et de la gymnastique scolaire. Un « patriotisme chrétien » y est propagé, qui complète les prouesses savantes réalisées par les élèves au cours des examens scolaires par une véritable forme d'excellence physique. L'étude exhaustive du corpus exceptionnel des *Cahiers d'Exercices publics* publiés chaque année par l'École entre 1761 et 1874 ouvre des perspectives inédites dans l'analyse de la pédagogie corporelle d'une institution religieuse de la fin de l'Ancien régime.

## Mots-clés

Pédagogie, Corps, Collège, Sorèze, Ancien régime